



Depuis la nuit des temps, l'Education Nationale et l'Etat d'un côté, et les professionnels de l'autre, s'engagent sur des priorités de formation initiale plus ou moins... divergentes. **En cause ? Le télescopage de deux mondes parallèles. La victime ? Le CAP, beaucoup, et le BP, un peu aussi !**

FORMATION INITIALE : LE GRAND MALENTENDU !

Comment faire en sorte que le ton monte, dans un débat à l'UPA, à l'UNEC ou simplement, à la maison, lors d'un dîner de famille? Facile ! Lancer la discussion sur l'éducation en présence d'au moins un artisan et d'un universitaire et surtout bien insister sur la formation initiale de niveau V, autrement dit le CAP. Et ce, sans oublier de se garder le BP, le BM et enfin le BTS pour le dessert. En fait, le fond du problème vient d'un grand malentendu. Lorsque les artisans, dont certains n'ont longtemps eu qu'un CAP, dont ils sont fiers, parlent de revalorisation de l'apprentissage, ils pensent maintien du niveau du CAP. Parfois, ils pensent aussi changement du référentiel (mais plutôt des grilles de notation) et travail d'image de l'apprentissage. Le tout pour un accès efficace aux métiers via des diplômes de type CAP, Mention Complémentaire, voire BP. Lorsque des diplômés de l'éducation supérieure -95% des politiques et 99% des responsables de l'Education nationale !- parlent de valorisation de l'apprentissage et des métiers, ils pensent aux diplômes post-bac comme le BTS, ou mieux aux formations d'ingénieur (hors de propos dans notre métier). Lorsque l'on a compris ça, on a compris 30% du problème des politiques de l'éducation, les 20% de soucis restants revenant un peu aux professionnels lorsqu'ils

fixent eux-mêmes les règles en collaboration avec l'Etat et l'Education Nationale, et beaucoup à l'administration et sa légendaire souplesse ... comme nous le rappelle Brigitte Simon, responsable de la formation pour la FNC 44, qui a travaillé sur les référentiels des diplômes CAP et BP.

Les professionnels exclus du suivi

« Nous avons réfléchi aux référentiels du nouveau CAP avec l'Education Nationale ; une fois le chantier lancé, plus de nouvelles ! L'adaptation nécessaire suite aux mises en place et retours d'expériences n'a pas été possible, pas plus que la révision des grilles de notations imposées qui ne nous convenaient pas. Echaudés, nous avons demandé un droit de regard pour l'accompagnement de la refonte du BP afin de bien mettre en avant les éléments les plus importants de notre point de vue pour valider le diplôme, comme par exemple le temps de réalisation d'une coupe/brushing et pas juste le fait de la finir en traînant... Encore une fois, sans succès. » Car, de l'avis de beaucoup, ce ne sont pas tant les référentiels qui posent problème -impossible, de toute façon, de tout y « caser »- que les conditions d'attribution des diplômes. « Le contenu des

programmes est correct, même si nous y ajoutons quelques éléments notamment pour que les jeunes coiffeurs en CAP soient opérationnels en coupe et sachent faire des mèches, explique Nicole Montesan-tos de l'académie du même nom. Mais ce n'est pas en donnant l'examen à tout le monde et en surnotant des éléments périphériques pour rattraper les étudiants que l'on crédibilisera le CAP. Pour le BP c'est pareil, dissocier les coupeurs des coloristes me semblait hors de propos pour former des coiffeurs complets. Avec le nouveau référentiel, ils acquièrent les bases et découvrent un maximum d'aspects du métier, quitte à se perfectionner après ou à se découvrir une plus grande affinité pour telle ou telle spécialité.»

Retarder l'âge d'accession au métier

Pour en revenir au CAP, « Ce diplôme n'est pas un examen de rattrapage pour sortir les jeunes de la case "sans qualification" dans les statistiques officielles ! » crient, sans être entendus, de nombreux professionnels depuis des années : c'est un certificat d'aptitude professionnelle et, à ce titre, il ne doit pas être bradé. La situation est telle que l'on pousse les jeunes coiffeurs certes à passer une Mention Complémentaire

ure, mais surtout à aller en BP dans la
oulée pour avoir une chance de trouver
n emploi. « *Ce n'est pas forcément une
bonne idée, explique Brigitte Simon. Il ne
peut pas oublier que nous sommes face à
un public très jeune qui se cherche encore
un peu. On les oriente vers un BP dont
l'objectif est tout de même de manager et
de gérer un salon. Un peu d'expérience et de
technique ne feraient pas de mal. A cet âge
il faut parfois attendre un peu, même en
car ils changent beaucoup ! Un CAP est
prévu être opérationnel avec une certaine
autonomie, certes sous l'autorité d'un
P ; ce second diplôme peut se préparer
en formation continue. Eventuellement,
obtenir une Mention Complémentaire rend
le professionnel définitivement opérationnel (la nouvelle
ouverture fusionnant les deux actuelles de-
vrait arriver en septembre 2015). Vouloir
absolument pousser tout le monde en BP
n'est pas approprié : nous le voyons réguliè-
rement en VAE (Validation des acquis
de l'expérience), le BP n'est pas accessible
à tous ! Et pourtant de nombreux pro-
fessionnels qui n'arrivent pas à l'obtenir
ont de très bons coiffeurs et n'en ont pas
besoin. » Plus problématique, au niveau
de l'Education Nationale, mais aussi des
parents, le bac reste un objectif de fond
depuis des années. Du coup, on enregistre
une multiplication de filières de bac pro
plus ou moins qualitatives qui poussent
à prime les jeunes à se détourner des
orientations CAP, mal considérées. La lo-
que, noble : ouvrir les esprits par l'édu-
cation et, plus prosaïquement, les passe-
elles de réorientation.*

Passe ton bac à l'abord !

Le résultat concret : l'entrée plus tardive
de ces jeunes sur le marché du travail,
mais pour autant qu'ils aient obtenu un
diplôme plus. D'où des diplômes comme le
CAP coiffure, censé attirer ces jeunes
« mieux formés ». Sauf que cette lo-
que cristallise la colère de nombre de
coiffeurs, car ce niveau plus élevé doit
théoriquement se retrouver dans les sa-
laires et les responsabilités. En gros, on
vaut plus un jeune non opérationnel
qu'un en prime à l'autorité sur des coiffeurs
qui eux, à un âge équivalent, connaissent
le métier... Ce diplôme fonction-
nerait bien pour des grosses structures
type franchise (et encore il n'y a pas una-
nimité,) mais nombre de professionnels
estiment que le BM III suffisait. Avec la
situation paradoxale qu'ils ne veulent pas



Tigi © Anthony Mascolo, Roberto Aguilera, Alex Barron-Hough, Ben Cook

non plus forcément engager des BM, là
encore pour des questions de revalorisa-
tion des salaires. Dans les deux cas, on en
arrive à payer plus des jeunes auxquels on
demande finalement un travail quotidien
de niveau... CAP/Mention ! La boucle est
bouclée. « *Le BTS, dans une filière cohé-
rente CAP/BP/BTS, pourquoi pas ?* re-
marque Nicole Montesantos. *Mais des
bacheliers que l'on va former à beaucoup*

qui vont jusqu'au bout du CAP sont bien
mieux intégrés en entreprise. Et plus en-
core pour les jeunes, forcément motivés,
qui poursuivent en BP. Cette situation
explique pourquoi le niveau d'insertion
professionnelle à ce niveau de compé-
tence reste stable, autour de 80%. Ce qui
est incontestable, c'est le basculement de
la structure des métiers, comme le précise
Céline Dumoulin. « *Nous sommes passés*

**« Le BP n'est pas accessible à tous ! De nombreux
professionnels sont de très bons coiffeurs et n'en
ont pas besoin. » Brigitte Simon**

de théorie et peu de coiffure pratique, non !
On en fait quoi concrètement ? Unique-
ment des managers ? On a déjà le CQP qui
est une bonne formation. » A vouloir mul-
tiplier les diplômes, on en oublie le quoti-
dien et surtout les diplômes existants. Tenir
compte de l'évolution de la demande,
cela peut signifier pour un jeune préparer
un CAP esthétique après un CAP coif-
fure, pour la pratique de la manucure par
exemple. La crise aidant, la sociologue
Céline Dumoulin, invitée lors des assises
de la formation de l'UNEC en décembre
dernier (voir p.11), a fait un constat : le
nombre des jeunes ayant débuté un CAP
qui trouvent un emploi est en forte baisse
(moins de 1 sur 2). Un chiffre à tempérer
par un aspect souvent oublié des statisti-
ciens : le nombre d'abandons en première
année qui dépasse souvent un tiers de
l'effectif ! Une fois ce cap franchi, ceux

d'une situation, dans les années 90, où les
artisans étaient 11% à avoir au moins un
diplôme de niveau IV (BP pour la coiffure)
à une situation où plus de la moitié ont
atteint ou dépassé ce niveau d'étude. » La
fin du CAP comme accès au métier ? Pas
forcément, mais la pression sociale est de
plus en plus forte pour que les jeunes aient
au moins un diplôme niveau IV comme
le bac ou le BP. Avec en toile de fond le
même problème que la caissière de super-
marché, à laquelle on demande un bac+2
mais qui est au final toujours payée au
Smic ! Or, vu la rentabilité dans le secteur
de la coiffure, ce point (la rémunération)
n'est pas près de changer, sauf à augmen-
ter massivement les prix, une option en-
visageable avec un retour aux tarifs régle-
mentés ou une entente globale de tous les
acteurs pour monter les prix... assez peu
probable !
Brice Thiron